

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE**

N°2019/12b

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2019/12 (erreur matérielle)

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	21	21

<u>Date de la convocation :</u>	le 15 mars 2019
<u>Date d'affichage :</u>	Le 16 avril 2019

Séance du 21 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA,

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Kristine FOYART, Marianne PARIGOT, Corinne TROUVAIN, Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Alain CARRIÈRE, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel GAGE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents représentés : Monsieur Dominique FERRY par Monsieur Daniel GAGE, Monsieur Marcel DAUSQUE représenté par Monsieur Didier BÉRANGER.

Absents excusés : Madame Sophie MERCIER, Messieurs Patrick ALLARD, Alain DENNEL, Daniel FORGET, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Florent MAZIÈRES.

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique FONTAINE

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2018

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget principal :

En recette de fonctionnement

R002 – résultat de fonctionnement reporté : 3 287 874,81 €

En recette d'investissement

1068 - excédents de fonctionnement capitalisés 577 362,00 €

Budget annexe éclairage public :

En recette de fonctionnement

R002 – résultat de fonctionnement reporté : 12 890,83 €

En recette d'investissement

1068 - excédents de fonctionnement capitalisés 115 153,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

